

Le bon usage du 15... et le recours raisonné aux urgences*

* Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés.

URGENCES

à consommer avec modération

Le 15 est le numéro dédié aux urgences de santé jour comme nuit, mais il permet aussi d'obtenir un conseil médical ou d'accéder à un médecin de garde en dehors de l'ouverture des cabinets médicaux (nuit, week-ends et jours fériés).

Avant de vous rendre aux urgences, il faut avoir le réflexe d'appeler le 15. Les opérateurs vous conseilleront et vous orienteront pour une prise en charge adaptée en fonction de votre situation.



* Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche et les jours fériés

Quels comportements adopter en cas de problèmes de santé ?

LE JOUR

En semaine de 8h à 20h et le samedi matin

Contactez en priorité votre médecin traitant. Seulement en cas d'urgence, appelez le 15.



Le jour
En semaine de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité mon **médecin traitant**



En cas d'urgence seulement, j'appelle le **15**

LA NUIT ET LE WEEK-END

Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche et jours fériés



La nuit et le week-end
Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences

J'appelle le **15**

Je reçois des conseils médicaux

Je suis dirigé vers un médecin de garde

Je suis dirigé vers la clinique ou l'hôpital

Vous avez un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux > **Ne vous déplacez pas aux urgences, appelez le 15.**

En fonction de votre état de santé, un médecin :

- vous donnera les conseils nécessaires,
- vous orientera vers un médecin de garde ou programmera une visite à domicile,
- En cas d'urgence, il vous dirigera vers un service d'urgence ou organisera l'intervention d'une équipe adaptée.

Dans quels cas appeler le 15 ?

Pour une urgence : infarctus, douleur thoracique, détresse respiratoire, AVC, malaise, fracture...

Pour un conseil médical ou accéder à un médecin de garde (en dehors de l'ouverture des cabinets médicaux)